

Novembre 2006

**NOTE DE CADRAGE FORMATION  
2005**



**OBSERVATOIRE**

EMPLOI

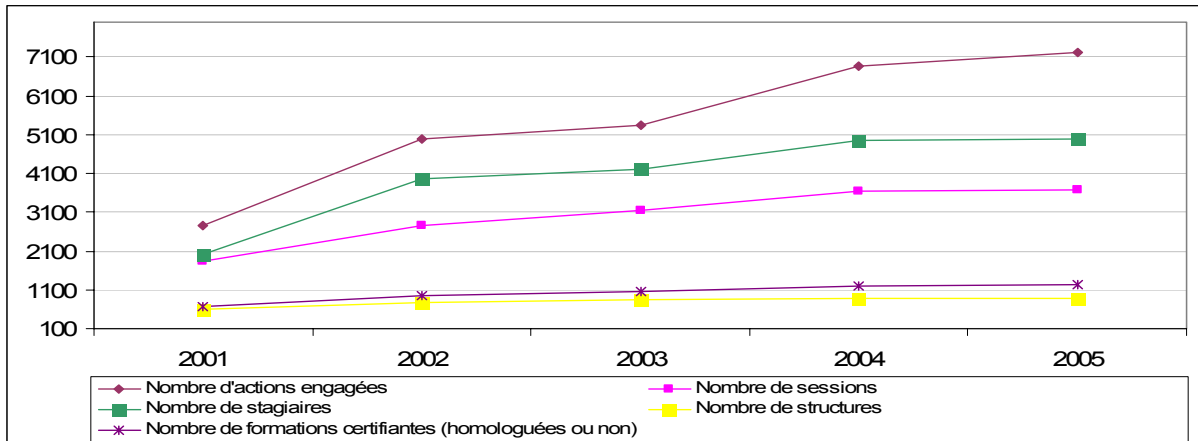
FORMATION



## DES ASSOCIATIONS TOURNÉES VERS LA FORMATION

En 2005, 878 structures (soit 61% des structures qui appliquent la convention collective des centres sociaux et des associations de développement social local cotisant chez Habitat Formation) ont envoyé 4 997 salariés en formation (soit 14% des salariés de la branche hors CLSH et/ou annexe 4). Ces formations se sont déroulées sur 3 681 sessions<sup>1</sup> différentes dont 80% étaient individuelles. Il y a eu, en tout, 7 232 actions de formations<sup>2</sup>.

### Evolution entre 2001 et 2005 d'indicateurs de formation

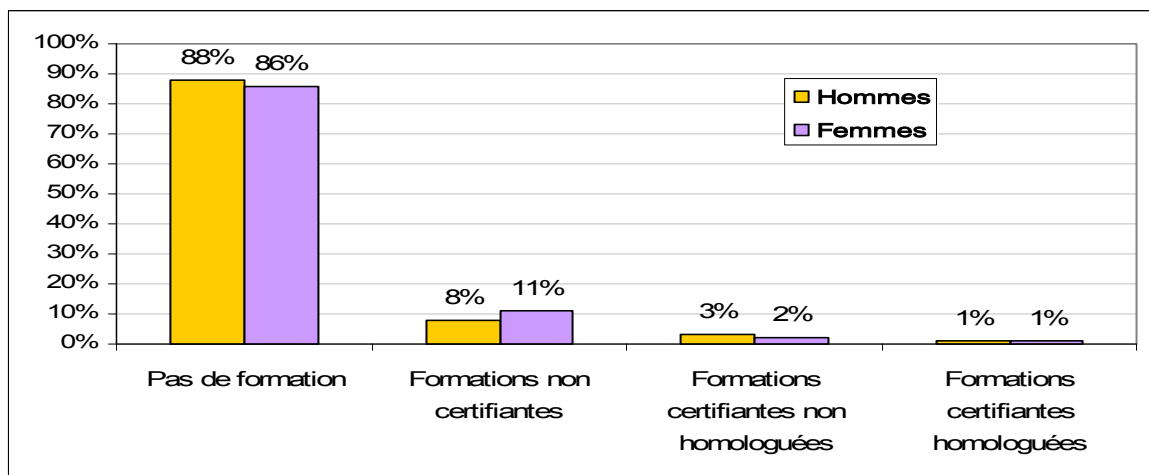


Le nombre d'actions de formations, de structures ayant envoyé des stagiaires en formation, de sessions, et de stagiaires a augmenté entre 2001 et 2005. Les taux d'accroissement ont été peu importants entre 2004 et 2005.

En 2001, la part occupée par les formations certifiantes<sup>3</sup> était de 24%. Elle n'était plus que de 17% en 2005, ce type de formations n'ayant pas autant progressé que les formations dites d'adaptation. Ceci s'explique par le fait que le coût et la durée de ce type d'actions pèsent plus lourdement sur les plans de formation.

## LES STAGIAIRES

Jusqu'à cette année, le taux de départ en formation des femmes<sup>4</sup> était plus élevé que celui des hommes. **En 2005, les écarts se sont réduits et les différences ne sont plus significatives.**



<sup>1</sup> Cf. lexique sur le site [www.cpnf.com](http://www.cpnf.com), dans la rubrique « Observatoire »

<sup>2</sup> L'ensemble des données concernant les formations est issu de la base de données d'Habitat Formation.

<sup>3</sup> Il s'agit de formations sanctionnées par un certificat (qu'il soit homologué par l'Etat ou non).

<sup>4</sup> Nombre de formations concernant les femmes divisé par le nombre total de femmes estimé dans la branche (sans les CDD des CLSH et/ou annexe 4).

**Comme les années précédentes, l'âge moyen des personnes qui partent en formation est de 37 ans (38 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes).**

Le taux d'accès à la formation dépend peu de l'âge. Ce sont les salariés âgés de 36 à 45 ans qui suivent le plus de formation (17% d'entre eux), et les moins de 26 ans et les plus de 55 ans qui en suivent le moins (respectivement 8% et 9%).

**Le taux d'accès à la formation des cadres reste plus élevé que celui des salariés non cadres** : 28% des cadres et ingénieurs sont partis en formation en 2005 contre seulement 13% des salariés non cadres. Les écarts sont restés stables entre 2004 et 2005 (16% des non cadres étaient partis en formation contre 32% des cadres) après s'être réduits entre 2003 et 2004.

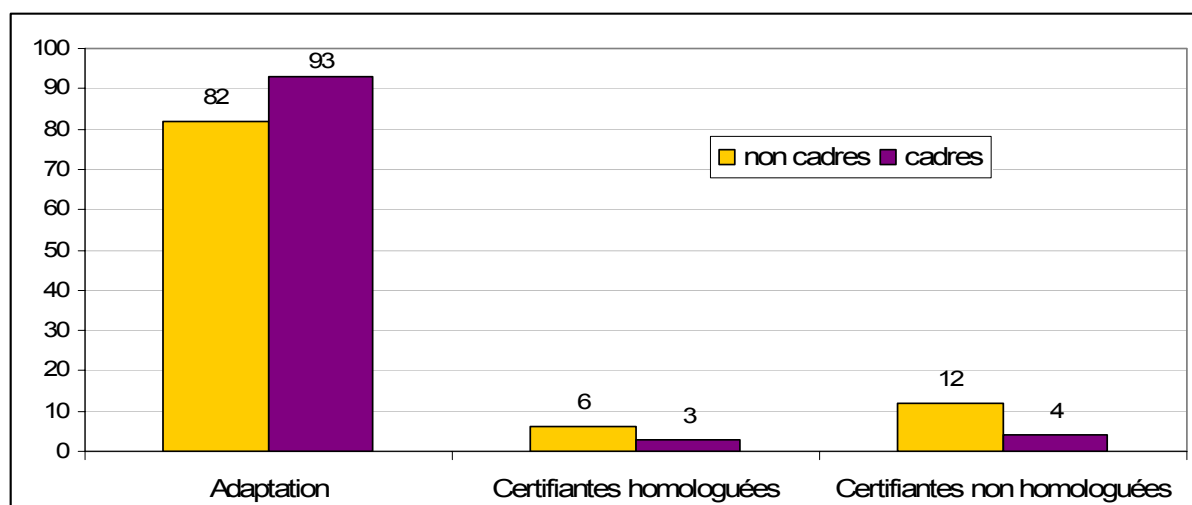
Cette disparité entre cadres et non cadres est vraie dans tous les secteurs. Les cadres ont en effet une meilleure connaissance des formations et des voies d'accès.

Par ailleurs, la branche a souhaité renforcer la qualification du personnel encadrant des associations.

Le coût total moyen d'une formation suivie par un cadre est de 1510€, alors qu'il n'est que de 770€ pour un salariés non cadre.

Au total, en 2005, la branche a dépensé 930 000 € pour la formation des cadres et 3 350 000 pour la formation des non cadres.

Type de formations suivies par les cadres et non cadres (en %)



Les cadres, souvent déjà titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, suivent plus souvent des formations d'adaptation que les salariés non cadres.

Taux de départ en formation des salariés selon l'emploi repère (en %)

	Direction	Animation	Personnel administratif	Petite enfance	Personnel de service
Taux de départ en formation	33%	10%	22%	20%	4%

Un tiers des salariés occupant des postes de direction ou d'encadrement ont suivi une formation en 2005 contre seulement 10% des animateurs et 4% des personnels de service<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Nous ne pouvons pas mesurer les évolutions car cette donnée a été introduite en 2005 par Habitat Formation dans son extraction.

## LA DURÉE ET LES COÛTS DE FORMATION

**La durée moyenne des formations suivies est de 42 heures** (identique à 2004): 38 heures en moyenne pour les femmes, et 54 heures en moyenne pour les hommes.

**Le coût total<sup>6</sup> moyen d'une heure de formation est de 22€** (contre 21€ en 2003 et 18€ en 2004). Il est identique pour les hommes et les femmes.

En 2005, la branche a dépensé en moyenne 116€ en formation par salarié (dépenses totales en formation sur le nombre total de salariés employés par la branche – hors CLSH et/ou annexe 4). En effectuant ce même calcul pour les hommes et les femmes, nous observons que le coût de formation d'un homme est supérieur à celui d'une femme. Cette différence s'explique par le fait que les hommes suivent en moyenne des formations plus longues que les femmes. Le coût moyen par salarié est resté stable entre 2004 et 2005.

### Durée moyenne et coût total horaire selon les emplois repères regroupés

	Direction	Animation	Personnel administratif	Petite enfance	Personnel de service
Durée moyenne des formations (en h)	40	51	25	24	46
Coût total horaire des formations (en €)	29	16	37	18	14

Les formations les plus longues sont suivies par les animateurs. Le personnel administratif suit des formations dont le coût horaire est le plus élevé. Les animateurs suivent beaucoup de formations certifiantes (26% des formations suivies par les animateurs), contrairement aux personnels administratifs (3% des formations qu'ils ont suivi en 2005). Ces derniers suivent principalement des formations courtes, de perfectionnement en bureautique, comptabilité, etc.

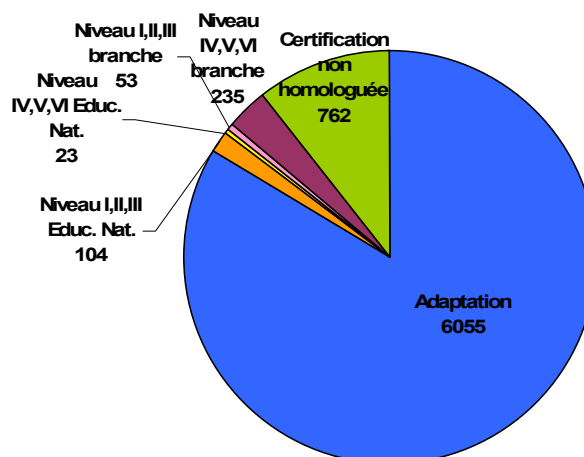
## LES FORMATIONS

En 2005, **6% des formations** suivies par les salariés de la branche sont **des certifications homologuées par l'Etat (444 formations)**, et **11% (776 formations) sont des certifications non homologuées par l'Etat** (BAFA, BAFD, DU, DEFA...).

Le nombre de salariés ayant bénéficiés d'une VAE (validation des acquis de l'expérience) a doublé en un an, mais reste marginal : il s'élève ainsi à 36 en 2005.

Le nombre de formations certifiantes homologuées et non homologuées par l'Etat est resté stable entre 2004 et 2005.

83% des formations étaient d'adaptation, 11% étaient des certifications non homologuées par l'Etat, 2% étaient des diplômes relevant du Ministère de l'Education Nationale, et 4% des diplômes spécifiques à notre branche (relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports, des Affaires Sociales, ...).



<sup>6</sup> Le coût total de formation inclut le coût de la formation en elle-même, le coût d'hébergement, des repas, des transports, rémunération (dans la limite du taux de prise en charge par Habitat Formation)...

Le diplôme homologué le plus courant parmi les formations continues de la branche reste le BEATEP, même s'il est progressivement remplacé par le BPJEPS (188 BEATEP en 2004 contre 139 en 2005). Le BPJEPS, qui avait fait son apparition en 2004, continue son rapide développement : le nombre de BPJEPS a été multiplié par plus de deux et atteint 70 en 2005. Parmi les formations certifiantes non homologuées, les plus courantes restent le BAFA, le BAFD et le DEFA. Ils représentent respectivement 4%, 3%, et 2% de l'ensemble des formations suivies en 2005.

En observant à quel âge en moyenne sont suivies les formations certifiantes liées à l'animation, nous pouvons visualiser des parcours de formation possibles :

BAFA	BEATEP	BAFD	BPJEPS	DEFA	CAFDES	DHEPS
26 ans		30 - 31 ans		35 ans		47 ans

**Les formations certifiantes (homologuées ou non) sont dispensées à des stagiaires plus jeunes que la moyenne** (33 ans et 31 ans contre 41 ans). Comme les années précédentes, nous constatons que l'entrée dans le métier se fait souvent sans diplôme, la formation continue se substitue dans ce cadre à la formation initiale. Ceci est souligné également par les durées moyennes de formation plus longues des 16-25 ans.

Part occupée par les différents types de formation dans le coût total, et le nombre d'heures totales

	% dans l'ensemble des formations	% dans coût total	% nombre d'heures totales
Certifiantes homologuées	6	18	30
Certifiantes non homologuées	11	14	21
Autres	83	68	49
Total	100	100	100

Les formations certifiantes homologuées ne représentent que 6% du total des formations, mais 18% des dépenses de formation dans l'année, et 30% des heures de formations suivies.

## LES EVOLUTIONS

Les données concernant la formation en 2005 sont très proches de celles de 2004.

Les écarts de taux de départ en formation entre hommes et femmes n'ont cessé de se réduire depuis 3 ans, pour en 2005, n'être plus significativement différents.

En 2005, les hommes et les femmes connaissent la même probabilité de suivre une formation, et la même probabilité qu'elle soit certifiante et homologuée par l'Etat.

Les écarts entre cadres et non cadres s'étaient réduits entre 2003 et 2004, mais sont restés stables entre 2004 et 2005 : les cadres partent toujours deux fois plus en formation. La réduction des écarts entre 2003 et 2004 (confirmée en 2005) est le résultat d'un accroissement important des départs en formation des « non cadres », bien plus rapide que celui des cadres.

Le fait que les cadres partent davantage en formations continues que les salariés non cadres n'est pas spécifique à notre branche, au contraire les écarts y sont mêmes moins importants qu'ailleurs. En 2000, plus de la moitié des cadres ont suivi une formation, contre seulement un ouvrier sur cinq (Cereq en Bref n°209 (2004) : « Aux origines de l'inégale appétence des salariés pour la formation »).

Les durées, coûts, thèmes de formation, et diplômes sont quasiment identiques en 2004 et 2005.





**CONTACT :**

**SNAEC SO - CPNEF**

Béatrice Thiphaine  
18/22 avenue Eugène Thomas  
94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex  
tél : 01 58 46 13 52  
fax : 01 58 46 13 41  
email : [observatoire@snaecso.com](mailto:observatoire@snaecso.com)